



**PCA + RAA = PARA**



En septembre 2021 dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques en CSE Central, nous apprenions que le district de Gallargues sera rattaché à Languedoc Roussillon « **au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024** » : -100 salariés environ !

Puis, lors des CSE-E de mars 2022, la Direction nous informe et nous consulte sur son projet de création de la DRE PARA (fusion des Directions Provence Camargue et Rhône Alpes Auvergne) : alors que ce projet ne faisait pas partie des orientations stratégiques présentées en central en septembre 2021 .

Cette création sera mise en œuvre « **au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024** ».

Un CSE extraordinaire s'est tenu le 19 avril 2022 avec les élus des 2 régions, afin d'obtenir des précisions concernant les effectifs et les organisations futures. Si les OS ont posé beaucoup de questions, les réponses laconiques données par la Direction, n'apportent aucune certitude sur le devenir des salariés et les organisations de travail **après la date du 1<sup>er</sup> janvier 2024** : « pas aujourd'hui, pas sur le projet présenté, pas pour le moment,.. »

Si on en croit la Direction, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, rien ne changera pour une grande majorité des salariés : pas de changement d'affectation, de contrat de travail, de périmètre d'intervention, de zone géographique !

Pourtant, le maître-mot, et fondement de cette réorganisation, est "**SYNERGIES**", terme signifiant la mise en commun de ressources dans le but de réaliser des économies, et notamment en termes d'emplois.

Le premier maillon de la chaîne impacté est le service Telecom !

Après avoir réduit drastiquement le nombre de patrouilleurs sous le prétexte fallacieux qu'ils tournaient en rond ! aujourd'hui ce sont les RST que la direction ne veut pas payer à ne rien faire !!!!!!!!!!!!!!!

**C'est ainsi qu'elle réduira de 30% les effectifs socles de l'organisation des PC ES au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

La CGT alerte la Direction sur les conséquences graves sur la sécurité, la santé mentale et physique des salariés, que cette désorganisation des services sécurité, engendrera et trouve très irrespectueux de sa part de dire que les Régulateurs Sécurité Trafic sont payés à ne rien faire ! avec les patrouilleurs tels des pompiers, ils restent les garants de la sécurité sur le tracé. Quelle Honte !

Qui aurait pu imaginer que la sécurité serait délaissée au profit de la politique de réduction du personnel ?...

Quant aux autres filières, l'objectif recherché est le même et l'ensemble des services seront impactés à plus ou moins grande échelle.

Et on peut déjà comprendre l'objectif de la direction qui, dès aujourd'hui, n'hésite pas à procéder à du licenciement collectif en téléassistance sur Saint-Martin-de-Crau en mentionnant clairement que ces postes ne seront jamais remplacés.

**La CGT s'oppose à ce projet de création de la DRE PARA.**

Elle aurait préféré que l'ensemble des OS aillent dans le même sens et demandent une expertise pour avoir un avis plus éclairé sur les impacts d'une telle fusion sur l'ensemble des effectifs, des organisations, des périmètres d'intervention et des contrats de travail.